

AAP SFR Cap Santé 2021

Contexte

La SFR Cap Santé et la Direction du développement SCR Santé, lance un AAP commun ouvert aux membres de la SFR Cap Santé. Cet appel d'une dotation de 24 - 32 K€ permettra le financement de fonctionnement et personnel pour trois à quatre projets de recherche structurants et fédératifs entre à minima 2 laboratoires de la SFR Cap Santé. Tous personnels ayant une activité de recherche peut être porteur (IGR, CR, DR, MCF, MCU-PH, PR, PU-PH...), mais il est obligatoire que l'un des porteurs soit non HDR. Il est conseillé d'impliquer plusieurs personnes par équipes ou services collaborateurs du projet.

Critères de recevabilité et éligibilité

- projet collaboratif impliquant au minimum 2 laboratoires de la SFR
- l'aide demandée dans le cadre de cet AAP ne peut pas dépasser 8.000 €
- le coût total du projet doit être de 11.000 € minimum
- les dépenses éligibles concernent les frais de fonctionnement et personnel (les investissements, plateformes et missions ne sont pas des dépenses éligibles SFR)
- la durée du projet est d'un avec début de projet en janvier 2021
- les personnes ne peuvent participer qu'à un seul projet à la fois en cours de financement par cet APP SFR

Critères d'évaluation

- Originalité et caractère innovant
- Programme scientifique et méthodologique
- Organisation et planification
- Consortium hospitalo-universitaire
- Impact et valorisation
- Ressources

Modalités de soumission

L'AAP se décline selon deux phases :

1. dépôt d'une **lettre d'intention** avec la signature des DU des laboratoires impliqués ou responsables de service pour le **19 juin 2020 16h** afin que les puissent être examinés pour leur recevabilité et éligibilité ; seuls les projets recevables et éligibles seront retenus pour la seconde phase.
2. dépôt d'un **dossier scientifique complet** avec la signature des DU des laboratoires impliqués ou responsables de service pour le **7 septembre 2020 16h** afin que les dossiers puissent être évalués scientifiquement par des experts externes et pour sélectionner les projets retenus pour financement.

Chacune des deux phases de dépôt se fait auprès de Jennifer Geeraerts, secrétariat SFR sfr-cap-sante@univ-reims.fr